



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER - Secteur 1

Vendredi 19 novembre 2021

Présents :

Elus : M. José MORALES, Mme Muriel RICARD, Mme Michelle BLANCHARD, M. Serge COUCOULIS, M. Ambrosio DOLFI, M. Pascal MEZOUAR, Mme Anne RAIMOND ;

Agents : Mme Valérie BAREK Directrice du Pôle de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et du Développement Durable, M. Julien FLORES Agent de Police Municipale, Mme Martine BAGNIS référente Administrative de la Démocratie Participative.

Muriel RICARD souhaite la bienvenue aux personnes de l'assistance et présente les élus qui travaillent sur la citoyenneté.

Ces rencontres où techniciens et élus échangent avec la population permettent aux administrés de devenir acteurs de leurs quartiers pour améliorer le cadre de vie et fluidifier la communication avec la mairie sur les besoins. Madame RICARD souligne que les conseils de quartiers ne sont obligatoires que dans les grandes villes. A La Bouilladisse c'est une volonté des élus pour créer des temps d'échanges avec la population.

Le quartier du secteur n° 1 reste le plus dense avec 1200 habitations.

Projection d'un film qui met en image tous les travaux réalisés durant ces deux dernières années dans le secteur.

Un nouveau système de compte-rendu participatif est défini. Les questions et leurs réponses apparaissent sur grand écran au fur et à mesure des échanges afin que les personnes présentes puissent interagir y compris sur le compte-rendu en séance.

Le débat est lancé. Les participants posent des questions libres.

Route de Valdonne

Question : Suite aux intempéries du 04 octobre dernier, le collecteur d'eau a débordé. Le goudron est parti. Le nettoyage a été fait par les agents des Services Techniques, mais les trous n'ont pas été rebouchés.

Réponse : Cette partie rentre dans notre programme pour une future réfection des voies.

Question : La route est très fréquentée par les visiteurs de la maison médicalisée. De nombreux véhicules sont mal garés et cela est très dangereux.

Réponse : Ce sera pris en compte lors de la prochaine campagne de marquage au sol. Avec le projet du Valtram, le secteur va évoluer et des parkings vont être créés.



Avenue Jean Sliman

Question : Les gens se garent au milieu de la route pour aller au tabac. Le marquage au sol effectué c'est bien mais cela n'a rien changé et le problème reste répétitif. La rue est étroite. Elle est très fréquentée et les véhiculent y roulent à vive allure. Ne pourrait-on pas mettre des ralentisseurs ?

Réponse : Nous les avons supprimés car il n'y avait pas assez de place pour les pompiers. La Police municipale passe et verbalise, mais ne peut pas rester en poste à cet endroit toute la journée.

Question : Ne peut-on pas retirer les pavés qui se trouvent à l'entrée de la rue pour informer les conducteurs qu'il ne s'agit pas d'une impasse ?

Réponse : Cela est à étudier pour apporter une amélioration.

Avenue Jacques Santucci

Question : Il faudrait signaler les chicanes qui se confondent avec la route.

Réponse : C'est prévu et ça va être fait très prochainement.

Question : Est-ce que le mur mitoyen avec l'école de musique va bientôt être achevé ?

Réponse : Le talus grillagé va être végétalisé.

Rue des Gisclans

Question : Pourquoi n'y a-t-il plus d'éclairage dans la rue à partir de minuit ?

Réponse : Depuis le début du confinement, les lumières sont éteintes de 00h00 à 5h00 dans les rues à faible fréquentation. Ainsi, nous essayons de réduire la consommation énergétique dans plusieurs quartiers.

Nous avons fait le choix de l'économie. Notre prochaine campagne sera la baisse de l'intensité au milieu de la nuit.

Rue Félix Lescure

Question : Il y a de plus en plus de circulation sur cette voie. Les véhicules s'y garent et le croisement entre deux voitures devient impossible (rue à double sens). De plus il n'y a pas de visibilité pour sortir de la rue. Cela est très dangereux. Ne peut-on pas mettre des plots pour interdire le stationnement ?

Réponse : Il y a un problème de parking dans le village. Il y a trop de véhicules. En 2022 il va y avoir un petit parking de 25 places au niveau du projet d'aménagement dans la rue.

Question : Y a-t-il un projet d'enfouissement des fils électriques ?

Réponse : L'enfouissement coûte extrêmement cher. C'est une dépense à la charge de la commune. Nous allons essayer d'enfourer lors des prochains travaux de voirie.

Chemin de Blaise

Question : A cause de l'incivisme des gens, les containers qui se trouvent à l'angle du chemin de Blaise regorgent et attirent les rats. De plus nous n'avons plus de visibilité lorsque nous sommes en voiture.



Réponse : Nous allons contacter la Métropole afin que les agents déplacent et repositionnent les containers pour que vous retrouviez la visibilité.

Vous pouvez également appeler le service Allo déchets de la Métropole qui intervient sur simple appel téléphonique lorsque vous constatez des dysfonctionnements.

Contact : **04 42 18 19 79**

Chemin de la Mairie

Question : Pourquoi ne pas réouvrir le chemin, en sens unique, pour désengorger la route départementale ?

Réponse : Rouvrir sur le chemin Félix Lescure n'est pas possible, le carrefour pour en sortir est très dangereux car il n'y a pas de visibilité.

Du fait de son étroitesse, des riverains ont demandé à ce que le bout du chemin de la Mairie devienne piétonnier.

La mise en service de l'échangeur de Belcodène devrait permettre de réduire la circulation de moitié sur la route départementale.

Chemin Baume de Marron

Question : Des jeunes squattent sur le parking ou au jardin d'enfants et y jettent leurs emballages alimentaires et leurs canettes de boissons.

Réponse : Nous allons déployer des caméras mais cela ne changera rien sur l'incivilité, ni sur la délinquance. Il ne faut pas hésiter à porter plainte avec plaque d'immatriculation à l'appui.

Question : Une jeune fille a reçu des agressions verbales.

Réponse : Il faut porter plainte.

Question : La réfection du chemin était prévue pour la mi-novembre et à ce jour rien n'a été fait.

Réponse : Il y a un problème d'eau stagnante sur ce chemin qui n'est pas communal et qui est sans issue. Il est très abimé et il y a un problème d'exutoire.

Nous avons demandé à la Métropole, qui a maintenant la compétence du réseau pluvial de réaliser une étude pour créer un nouveau réseau. Le coût des travaux est très élevé et il n'y a pas pour l'instant de programmation.

Il n'est pas possible de goudronner ce chemin car il ne faut pas le rendre étanche. Nous allons donc le décaper, et poser un stabilisé renforcé avant la fin de l'année, en attendant que la Métropole intervienne.

Question : Pourquoi le mur anti-bruit n'a pas été fait sur toute la longueur de la 3^{ème} voie ?

Réponse : Lors de l'enquête publique un mur anti-bruit a été demandé. Mais il n'a été érigé que sur la partie nouvellement faite et non sur la portion autoroutière de la 3^{ème} voie déjà existante. ESCOTA avait estimé qu'il n'y aurait pas de nuisances supplémentaires.

Le mur acoustique n'est donc pas prévu par ESCOTA.

Eclairage des voies

Question : Pourquoi le chemin Baume de Marron n'est-il pas éclairé la nuit ?

Réponse : Les chemins éclairés sont des chemins communaux.

L'éclairage coûte 75 000,00 € par an à la commune. Nous avons investi dans des lumières leds et dans certains endroits nous allons tester l'éclairage à détection de mouvement.



Question : Les passages protégés de la rue principale devraient être plus éclairés.

Réponse : Nous allons changer les luminaires. Nous avons déjà reçu les lanternes et nous attendons les connecteurs.

Avenue de la Gare

Question : Il y a des nuisances sonores au boulo-drome à cause des concours de boules, buvette, et barbecue tous les soirs jusqu'à pas d'heure.

Réponse : Il s'agit d'une nouvelle association que doit rencontrer la Police Municipale pour recadrer quelques points. Nous allons retravailler la convention.

Avenue Marcel Long

Question : Il y a également du bruit à cause des activités sportives, tennis, skate-park. Pourquoi ne pas laisser pousser des cannes car la nature absorbe le bruit, et planter des arbres pour créer une barrière anti-bruit naturelle ?

Réponse : Le Département a enlevé les acacias. Il faut penser à végétaliser tout le talus et pourquoi pas conserver les cannes de Provence.

Question : Une plaque d'égout est abimée. Hormis la nuisance sonore lorsque les véhicules passent, elle devient dangereuse.

Réponse : Le regard surélevé a été mal fait lors de la réfection de la voirie par le département. Les Services Techniques et le Département sont venus constater ce problème il y a une quinzaine de jours. Nous attendons que l'entreprise fasse le nécessaire.

Route de Valdonne

Question : Peut-on prévoir des équipements pour ralentir la vitesse sur cette route ?

Réponse : Il s'agit d'une route départementale sur laquelle la vitesse est limitée à 50km/h en agglomération et 80 km/h hors agglomération. Une demande a été déposée auprès du Département pour une étude sur de nouveaux ralentisseurs. Nous serons prochainement équipés d'un radar et c'est une zone qui sera particulièrement surveillée.

Le Val Tram

Question : Qu'elle est la position de la mairie sur le projet du Val tram ?

Réponse : Nous sommes une des premières communes à avoir lancé l'idée en 1997. Depuis longtemps nous sommes engagés pour un aménagement d'un transport en site propre sur cette voie. Le premier projet de Tram-Train était plus efficient. Les changements de gouvernance politique ont abouti à un projet de Valtram en prolongement du tramway d'Aubagne.

Ce sera positif pour améliorer les déplacements domicile-travail mais aussi pour les enfants, les personnes âgées qui n'ont pas toujours de moyens pour se déplacer.

Question : Allons-nous récupérer des compétences ?

Réponse : La loi 3DS va redéfinir les compétences des communes et de la Métropole. La loi n'a pas encore été adoptée mais nous devrions, à l'échelle des communes de notre territoire, récupérer seulement les parkings et les bornes incendie.



Le cimetière

Question : Il y a des dégradations dans le cimetière. Ne pourrait-on pas le fermer la nuit ?

Réponse : Pour ce qui est de la sécurisation, la fermeture est difficile sans gardien. Le vandalisme n'a pas forcément lieu la nuit. Il est très compliqué de mettre une caméra car il n'y a pas d'éclairage public, mais la Police Municipale passe régulièrement.

QUESTIONS DIVERSES

Question : Où en est le projet de la ZAC de la Chapelle ?

Réponse : Ce projet existe mais il n'est pas réalisable à ce jour car il repose sur la réalisation du Valtram et nous ne pouvons pas nous engager dans le temps. Des projets sont envisagés au Pigeonnier et à Magne. Nous avons un déficit de 700 logements qui nous coûte 120 000,00 € de pénalité par an.

Question : Les infrastructures (écoles, crèche...) sont-elles adaptées pour accueillir les nouveaux habitants de MEGER ?

Réponse : Nous ne sommes pas impactés au niveau des écoles car nous sommes en sous-effectif chaque année.

En ce qui concerne l'accueil en crèche, les assistantes maternelles sont assez nombreuses pour honorer les nouvelles demandes.

Question : Qu'en est-il du projet de relier les Chaboeufs aux Gisclans ?

Réponse : Nous avons récupéré des parties de terrain mais il en reste encore. Cela ne se fera pas rapidement.

Question : C'est très compliqué de circuler à vélo dans le village !

Réponse : La Bouilladisse avec la Métropole a mis en place un plan vélo. Les essais devraient voir le jour en 2022-2023 avec une petite boucle au départ du chemin de Ceinture et qui passerait par l'avenue de la Gare et le quartier des Négrels.

Question : Est-ce que la fibre va aller jusqu'aux Gisclans ?

Réponse : C'est en cours de déploiement par ORANGE. Les techniciens attendent d'avoir plusieurs demandes pour regrouper les interventions. Les demandes sont faites par secteur, vous serez informés de l'évolution.

Les questions étant épuisées, **Muriel RICARD** propose d'organiser deux rendez-vous par an, un au printemps et l'autre à l'automne afin de travailler sur les projets et le budget de manière participative.

La séance est levée à 20h15